

FONDS MEDICO CHIRURGICAL (FMC)

Bruxelles, le 03 janvier 2017

Cher(e)s collègues,

Des négociations entre la banque et les requérants au procès ont débuté pour aboutir à une solution respectant l'esprit du jugement intervenu.

Pour que ces négociations aboutissent, elles doivent avoir lieu dans un cadre confidentiel. Nous vous demandons dès lors votre compréhension et votre confiance à cet égard.

En attendant - et tant que ces discussions se poursuivront dans un climat positif - nous ne ferons pas signifier le jugement: une telle signification contraindrait en effet immédiatement la banque à introduire un recours en Appel.

Nous ne communiquerons dès lors qu'en fonction des nécessités découlant des négociations. Les séances de négociation se succèdent à un rythme adapté aux travaux à réaliser entre les réunions.

Il nous semblait important de vous communiquer cette information positive.

Sincères amitiés

Au nom du comité de Seniors ING Brussels,

Christian Daspremont
Vice-président
christian.daspremont@skynet.be

Rue des Jardins, 30, 7060 Soignies

René Servotte
Président
rene.servotte@seniorsingbrussels.be

59, Bld Charles Vanpée, 1400 – Nivelles